

Les enjeux internationaux de la définition européenne des perturbateurs endocriniens

7 septembre 2015

Les résultats de la consultation publique ouverte par la Commission européenne, de septembre 2014 à janvier 2015, sur les critères de définition des perturbateurs endocriniens ont été [publiés fin juillet](#). Les contributions officielles des pays tiers – États-Unis, Norvège, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Argentine et Kenya –, témoignent d'une grande inquiétude de leur part quant à